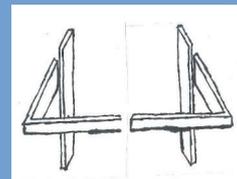


# Le 4.4 de l'info



Mardi 19 mars 2019

## SANTÉ

### La rougeole envahit à nouveau l'Ukraine

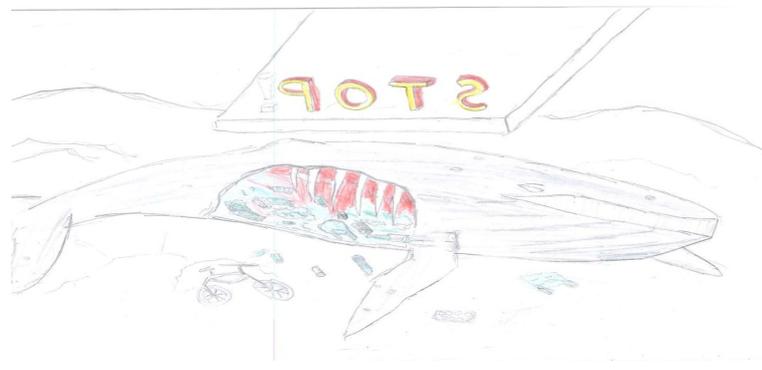
Depuis 2017, l'Ukraine est frappée par une flambée sans précédent de rougeole hautement contagieuse. L'an dernier, il y a eu 54 000 cas, dont 16 mortels. Cette année environ 17 mineurs et 13 adultes ont contracté la maladie selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



## ENVIRONNEMENT

### Déchets plastiques : disparition des animaux

Aux Philippines une baleine est morte à cause des déchets. Avec 40 kg de plastique dans l'estomac, c'est le pire cas de ce genre, survenu ces dernières années. Ces déchets en plastique sont l'une des causes de la mort régulière de nombreux animaux (cétacés, tortues...).



## ÉCONOMIE

### Gilets jaunes : 91 commerces dégradés

L'acte 18 des « gilets jaunes » a impacté 91 commerces à Paris notamment sur les Champs-Élysées (casse, vols, incendies...). Tous les secteurs d'activité ont été touchés et notamment des kiosques à journaux, si emblématiques de Paris.

## SPORT

### Foot féminin : Reims accueille la Coupe du monde

Après avoir été les pionnières du foot féminin en France, les joueuses de l'équipe de Reims assisteront à des matches du Mondial, cet été, au stade Auguste Delaune. Le développement du football féminin prend tout son essor.



## INTERNATIONAL

### Attentats en Nouvelle-Zélande : deux domiciles perquisitionnés.

L'attentat commis à Christchurch contre deux mosquées a provoqué la mort de 50 personnes. La police antiterroriste a perquisitionné, lundi matin, deux habitations en lien avec le suspect Brenton Tarrant, âgé de 28 ans.

## SOCIÉTÉ

### Vatican : démission du cardinal Barbarin

Lundi matin, le pape a reçu la démission du cardinal Barbarin. Il a été condamné à six mois de prison avec sursis pour non-dénonciation des abus sexuels d'un prêtre. Le pape François pourrait mettre plusieurs semaines à accepter ou non cette démission.



## FAIT DIVERS

### Un bébé de trois mois meurt sous les coups de sa mère

Mercredi 13 mars, à Béziers, une jeune femme de 25 ans été incarcérée suite à la mort suspecte de son bébé de trois mois. Elle a été mise en examen pour « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner, sur mineur de moins de 15 ans par ascendant ».